



APC et périscolaire

Par Boobo

Bonjour,

Nous avons appri jeudi que mon fils aurait APC le lundi suivant. Nous validons l'autorisation que nous redonnons à la maîtresse.

Mon fils est également inscrit au périscolaire mais il nous ait impossible de le désinscrire entre deux périodes de vacances comme le stipule le règlement.

Le lundi midi j'informe par SMS au cas où que mon fils à APC mais la fin de journée venue ils l'obligent à aller au périscolaire malgré l'annonce de la maîtresse.

J'écris donc à la personne qui gère le périscolaire pour avoir des précisions aucune réponse.

Nous avons pris peur car en allant chercher mon fils à APC il n'y était pas.

J'ai eu ce jour une réponse de la mairie qui m'indique que le règlement intérieur fait foi et on doit s'y conformer.

Mon fils peut donc pas bénéficier de APC...

Merci pour votre aide.

Par cgravedoctor

1. Clarification de la priorité entre APC et périscolaire

APC : C'est une activité organisée par l'Éducation Nationale et directement liée au programme scolaire. Elle devrait normalement avoir la priorité, car elle fait partie de l'accompagnement éducatif.

Périscolaire : Activité facultative, organisée par la commune, qui ne devrait pas entraver les besoins scolaires.

2. Rencontrez la directrice ou le directeur de l'école pour demander son soutien pour que l'APC soit prioritaire sur les activités périscolaires. demandez une confirmation écrite que votre enfant doit assister à l'APC.

3. Écrivez un courrier formel à la mairie pour expliquer la situation. Voici un exemple :

[Votre Prénom et Nom]

Adresse

Code postal - Ville

À l'attention de [Responsable du service périscolaire]

Mairie de [Ville]

Adresse

Code postal - Ville

Date : [Indiquez la date]

Objet : Priorité des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sur le périscolaire

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire concernant une situation problématique à laquelle nous faisons face pour notre fils [Nom de votre enfant], élève à [Nom de l'école].

Nous avons été informés par l'enseignante que notre enfant devait participer aux Activités Pédagogiques

Complémentaires (APC) le lundi après-midi. Ayant donné notre accord, nous avons également signalé cette information au périscolaire.

Cependant, à notre grande surprise, notre fils a été dirigé vers le périscolaire à la fin de la journée au lieu d'assister à l'APC. Cette situation est d'autant plus inquiétante que nous avons dû chercher notre fils en urgence, ne sachant pas où il se trouvait.

Après avoir contacté [Nom de la personne en charge du périscolaire], nous n'avons pas obtenu de réponse claire. De plus, il semble que le règlement intérieur du périscolaire ne permette pas de désinscrire notre fils entre deux périodes de vacances scolaires, ce qui bloque son accès aux APC.

Les APC étant directement liés à son suivi scolaire et à son apprentissage, nous estimons qu'ils doivent être prioritaires sur les activités périscolaires. Nous sollicitons donc votre aide pour trouver une solution qui permette à notre fils de bénéficier de ces séances essentielles à sa réussite scolaire.

Nous restons disponibles pour échanger sur ce sujet et trouver une solution. Dans l'attente de votre retour, nous vous remercions pour l'attention portée à notre demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

[Votre Prénom et Nom]
[Numéro de téléphone]
[Adresse e-mail]

4. Impliquer l'enseignante

Demandez à l'enseignante d'expliquer à la mairie ou au responsable périscolaire l'importance de l'APC pour votre fils. Un appui de sa part pourrait faire bouger les choses.

5. Solliciter l'inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)

Si la situation reste bloquée malgré vos efforts, contactez l'IEN de votre secteur pour expliquer le problème. L'IEN a autorité sur les établissements scolaires et peut intervenir pour faire respecter les priorités éducatives.

Par Boobo

Merci beaucoup pour votre aide